

Sur la Durdent

## La circulation piscicole fait des remous



**Un grand nombre de moulins se trouveraient privés d'eau**

Lors de la réunion du comité de pilotage du 5 août dernier — qui s'est tenue à la mairie de Vittefleury — ayant pour objet les travaux envisageables sur la Durdent et afin de se conformer à la circulaire relative à la circulation des poissons migrateurs, le président de l'Association Syndicale Autorisée de la Rivière la Durdent, Jacques Delaporte, a demandé au nom des propriétaires et des pêcheurs que l'interdiction des kayaks soit inscrite au compte rendu. D'autre part, le président

refuse de cautionner des travaux qui semblent exorbitants et déraisonnables, les propriétaires tenant aussi à conserver la propriété de leur droit d'eau.

Au cours de cette réunion, le président Delaporte a participé à la présentation des esquisses en tant qu'observateur silencieux. Toutes les observations nécessaires et constructives ont été faites par le premier vice-président François-Pierre Lecluse.